Projet d'assistante maternelle professionnelle

Par **Bubapero474**, le **13/02/2023** à **22:06**

Bonjour à tous, Je pense que toutes les assistantes maternelles connaissent le projet d'assistante maternelle professionnelle. Voici le document que je vais rédiger. Mais je ne comprends pas sa structure. Que dois-je écrire exactement pour obtenir un diplôme d'assistante maternelle ?

Par **Viksa00**, le **14/02/2023** à **00:50**

Il vous suffit de décrire vos connaissances. Dites tout ce que vous savez. Voici ce que les gens regardent lorsqu'ils choisissent une nounou

Par **Kendalje**, le **14/02/2023** à **00:58**

Bonjour ! Oui, un tel projet existe. Pour ceux qui ne le savent pas, c'est comme une thèse de fin d'études. Pour obtenir un emploi de nounou, vous devez être en possession d'un diplôme ou d'un autre document prouvant vos compétences.

Message publicitaire interdit

Par **Lorella**, le **14/02/2023** à **19:36**

Bonsoir,

Je ne vois aucun document. Pour devenir assistante maternelle agréée, voici les démarches à suivre :

[quote]
Pour devenir assistante maternelle agréée (assistant maternel agréé), vous devez obtenir un agrément. Vous devez faire cette demande auprès des services du département. Le département organise et finance votre formation. Vous devez accepter la publication de certaines données (coordonnées) sur un site internet dédié. Vous pouvez exercer à domicile ou au sein d'une Mam: Mam : Maison d'assistantes maternelles. L'agrément est accordé pour

une durée de 5 ans, renouvelable.

[/quote]

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F798

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/02/2023** à **06:46**

Bonjour

[quote]
Je ne vois aucun document.

[/quote]
Moi non plus

En revanche, j'ai bien vu que certains membres avaient profité de ce sujet pour faire de la publicité ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés